

# CARTE DE SEJOUR CROATES

Article L 121-1 CESEDA

## Un dossier incomplet ne sera pas accepté

**ATTENTION** : au renouvellement, déposer votre demande dans les **2 mois** avant l'expiration de votre titre de séjour

- **Présenter tous les actes ORIGINAUX demandés avec leurs PHOTOCOPIES**
- **Faire traduire les actes rédigés en langue étrangère par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français.**

## DOCUMENTS COMMUNS :

- **Remplir la fiche de renseignements** jointe à la présente liste en y précisant **l'objet de votre demande et vos attaches familiales** en France et dans le pays d'origine : époux (se) - enfant(s) – père – mère - frère(s) - sœur(s) (joindre les copies des pièces d'identité des membres de votre famille résidents en France)
- **Une attestation de prise en charge par une assurance** offrant les prestations mentionnées aux articles L321-1 et L 331-2 du code de la sécurité sociale

## ETAT CIVIL

- 4 photos d'identité aux normes ISO/IEC 19794-5 :2005
- Le passeport en cours de validité (photocopie des pages comportant : l'identité, les validités)
- Un extrait d'acte de naissance (pour les célibataires et les PACS)
- Si marié ET/OU enfants, le livret de famille ou un acte de naissance du conjoint et des enfants
- Si PACS : attestation du Tribunal d'Instance **de moins de 3 mois** indiquant que vous êtes liés par un PACS **ou** une copie intégrale de l'acte de naissance **de moins de trois mois** du partenaire, mentionnant le PACS **et documents justifiant de la communauté de vie depuis au moins un an sur le territoire français** : documents aux deux noms indiquant la même adresse par exemple : quittance de loyer, avis d'imposition ou déclaration de revenus, attestation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, documents de la Caisse d'allocation familiale, assurance complémentaire, factures (EDF, GDF, téléphone, etc.), bulletins de salaire, durant les 12 derniers mois pour chacune des 2 personnes)
- 2 enveloppes timbrées et libellées avec nom et adresse

## DOMICILE (aucune adresse postale ne sera acceptée)

### Vous êtes locataire :

- Le contrat de location **de moins de trois mois** (et, s'il n'est pas établi par une agence immobilière ou un syndic, joindre en plus la copie du titre de séjour ou la carte d'identité du propriétaire avec la dernière taxe foncière du logement loué) **ou** une facture (à votre nom) d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone **de moins de trois mois**

### Vous êtes propriétaire :

- L'acte de propriété s'il date **de moins de trois mois** ou une facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone **de moins de trois mois**

### Vous êtes hébergé :

- À l'hôtel : une attestation de l'hôtelier ou la facture du dernier mois
- Chez un hébergeant :
  - une attestation de l'hébergeant datée **de moins de trois mois**
  - une photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour de l'hébergeant
  - un justificatif de domicile datant **de moins de trois mois** de l'hébergeant (copie de l'acte de propriété ou relevé de taxe foncière ou d'habitation ou copie du contrat de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, de gaz, d'eau ou téléphone)

## DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES SELON LE STATUT :

### ☞ Si vous êtes étudiant :

**NB : Si vous êtes titulaire d'un diplôme au moins équivalent au Master délivré par un établissement français, vous êtes dispensé de titre de séjour**

- Un justificatif de l'inscription dans un établissement d'enseignement pour y suivre à titre principal des études ou, dans ce cadre, une formation professionnelle
- Une déclaration sur l'honneur garantissant que vous disposez de ressources suffisantes

### ☞ Si vous êtes salarié :

#### 1) Pour une première demande :

- Le contrat de travail visé par la DIRECCTE
- Le contrat de travail (en 4 exemplaires) visé par l'employeur avec photo apposée sur chaque exemplaire
- L'engagement de versement auprès de l'OFII
- Attestation de dépôt d'offres d'emploi (Pôle emploi)
- Curriculum Vitae détaillé ou tout justificatif de votre qualification et de votre expérience
- Arrêté de nomination (pour les personnes employées par une administration) ou contrat de travail
- Diplôme ou titre permettant l'exercice de l'activité salariée (avec traduction officielle en français)
- Le dernier bordereau de versement des cotisations et contributions sociales
- Les statuts et le K BIS de la société

#### 2) Pour un renouvellement :

- Le contrat de travail et les 3 derniers bulletins de salaires
- Une attestation de l'employeur justifiant que le salarié est toujours en poste dans l'entreprise

### ☞ Si vous exercez une activité non salariée (commerciale, artisanale, industrielle ou libérale)

Pour une première demande :

Pour la délivrance d'un récépissé, fournir :

- justificatif du projet d'activité commerciale, artisanale, industrielle ou libérale
- immatriculation aux registres légaux (registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers)

Puis pour la délivrance d'un titre de séjour, fournir également :

- tout document relatif à l'exercice régulier, effectif et durable de l'activité, selon la nature de celle-ci: affiliation à des organismes professionnels et à des organismes de sécurité sociale, souscription d'assurances, procès-verbal de nomination, bail professionnel, factures d'achat de matériel, contrats de vente, contrats de prestations, formulaire de déclaration de chiffre d'affaires, livre des recettes et des achats, etc

Pour un renouvellement du titre de séjour, fournir :

- tout document prouvant la continuation de l'exercice régulier, effectif et durable de l'activité, selon la nature de celle-ci : immatriculation aux registres légaux (registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers) affiliation à des organismes professionnels et à des organismes de sécurité sociale, souscription d'assurances, procès-verbal de nomination, bail professionnel, factures d'achat de matériel, contrats de vente, contrats de prestations, formulaire de déclaration de chiffre d'affaires, livre des recettes et des achats, etc

### ☞ Si vous êtes privé d'emploi ou demandeur d'emploi :

- Attestation du « pôle emploi » précisant la recherche d'un emploi, et attestation relatant le versement des indemnités par le « pôle emploi »

### ☞ Si vous êtes non-actif :

- Tous documents de votre conjoint justifiant de ressources suffisantes

## CONDITIONS A REMPLIR POUR LA CARTE DE 10 ANS

Aucune demande écrite n'est nécessaire, la durée de validité du titre qui vous sera délivré sera adaptée à votre situation administrative